71e Année. 11e Série. Tome III. N° 50. 15 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Médecins et Mutualistes ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Médecins et Mutualistes : Différend entre le Syndicat des Médecins et les Sociétés de Secours Mutuels de Nantes. — Assistance publique à Paris : Le Service des Enfants assistés. — Hygiène urbaine : Les Eaux d'Alimentation à Paris. L'Epidémie de Variole à Paris : Vaccinations et revaccinations gratuites. — Hygiène vétérinaire : La Fourrière à Paris. — La Médecine aux chandelles : L'Hypnotisme aux Folies-Bergère. — Nécrologie : M. le Dr Etienne-Jules Bergeron (de Paris). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Une Epidémie de Variole au VIe siècle chez un roi Franc. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Plan du cimetière du Père-Lachaise.

BULLETIN

614.25

Médecins et Mutualistes.

La guerre vient de se déclarer une fois de plus entre Médecins et Mutualistes. Et cette fois la bataille se livre à Nantes, en Loire-Inférieure.

Le Syndicat des Praticiens de ce département a envoyé, en effet, une circulaire à toutes les Sociétés de Secours mutuels de la région, disant qu'à partir du 1er janvier 1901 le tarif des visites sera établi d'une manière raisonnable, au lieu d'être, purement et simplement, une duperie pour tous.

Si tous les médecins refusent leurs soins aux Sociétés qui n'accepteront pas les conditions nouvelles, tout ira bien, en ce sens que les Sociétés devront s'incliner devant ces justes réclamations, à moins que toutefois les pouvoirs publics n'interviennent pour tomber une fois de plus sur le bourgeois, c'est-à-dire en l'espèce sur le médecin. Mais si, dans le corps médical, l'entente n'est pas absolument complète, et, si les Mutualistes peuvent résister, le problème qui se pose n'est pas prêt à être résolu.

A voir comment la Presse locale, si influente, — nuances politiques mises de côté —, a pris la chose, l'opinion publique, comme toujours, ne semble pas favorable, à Nantes, au corps médical.

On l'accuse d'exagérer et s'efforce de lui démontrer qu'il vaut mieux soigner tout le monde à un franc la visite, que les pauvres gratuitement !

Ce raisonnement, qu'on ne manque pas de sortir à chaque discussion de cette nature, est cependant totalement inexact. En effet, beaucoup de Sociétés paient la visite à peine 0 fr. 50 (et non un franc), en moyenne : ce qui est dérisoire, n'est-il pas vrai, et même insolent ! De plus, avec ce système, riches comme pauvres, paient le même prix : ce qui n'est pas la coutume, et n'est pas très juste.

Les Mutualistes, le fait est indiscutable, exploitent les Médecins depuis longtemps. Si on le peut, il est évident qu'il faut tout mettre en œuvre pour les arrêter et pour rattraper le chemin perdu. Mais il ne faudrait pas croire que la bataille sera facile à gagner. Les Médecins de Nantes vont s'en apercevoir, s'ils entendent lutter jusqu'au triomphe de leurs légitimes revendications.

Marcel Baudouin.

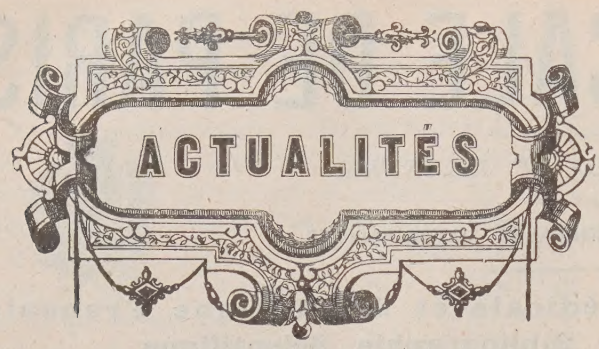

MÉDECINS ET MUTUALISTES.

614.25

Différend entre le Syndicat des Médecins et les Sociétés de Secours Mutuels de Nantes.

Un différend, qui est aujourd'hui à l'état aigu, s'est élevé à Nantes entre le Syndicat des Médecins de cette ville et les Sociétés de-Secours mutuels, à la suite de la publication d'un rapport lu à la séance extraordinaire du 20 novembre dernier du Syndicat des Médecins, séance à laquelle trente-cinq médecins seulement assistaient, bien que tous les médecins de Nantes, syndiqués ou non, fussent convoqués.

Ce rapport dénonçait les anciens errements et déclarait qu'à partir du 1er janvier 1901, de nouveaux tarifs seraient appliqués, cette fois de façon rémunératrice (10 fr. par an).

Toutefois, à la fin du rapport, il y avait cette restriction : « *Date de la mise en vigueur des mesures prises par l'assemblée* : La date du 1er javier 1901 est adoptée à l'unanimité, avec cette réserve que la Commission jugera certains cas particuliers. En effet, certains confrères sont liés par des contrats sur papier timbré, dont la rupture, sans délai suffisant, peut être une cause de procès. *Dans ce cas, la Commission sera juge.* »

Lorsque les Mutualistes eurent reçu cet avis, ce fut, de tous côtés, un tolle général. Ils convoquèrent une assemblée de tous leurs Délégués et tombèrent sur les Médecins à bras raccourcis.

Voici quelques documents intéressants, extraits d'un compte rendu de cette réunion.

« Dans une société peu nombreuse, un atome dans la mutualité nantaise, mais qui apporte dans la lutte contre les médecins une ardeur non moins grande que les sociétés plus importantes, les sociétaires paient 3 francs par an ; et à certaines époques, il est arrivé que les visites et consultations *sont descendues jusqu'à 40 centimes pour les médecins*; mais, par contre, à d'autres moments, elles ont atteint 95 centimes, puis 1 fr. 17 ; la moyenne, en somme, ressortit à 81 centimes. — La moyenne payée dans une autre société est de 2 fr. 15 (visite ou consultation).

Une autre Société, qui compte 61 membres, dépense annuellement 462 francs pour 148 visites ou consultations, soit 3 fr. 12 centimes en moyenne ; et l'abonnement est de 7 francs. Une autre Société paie à la visite (1 fr. par visite ou consultation), et cela revient à 3 fr. 87 par sociétaire. Une autre paie 1 fr. 50 par visite et 75 centimes par consultation. Le sociétaire verse 4 francs.

Ces chiffres tendent à prouver que les consultations à 40 centimes sont en réalité un cas exceptionnel, mais que la chose est réelle.

La délégation mutualiste portera l'ordre du jour, qu'elle a voté et qui est dur pour le corps médical, au président du Syndicat des Médecins. Mais, de cette séance, il ressort que la plus étroite solidarité unit les Mutualistes ; et tous les journaux locaux les engagent vivement à persévérer dans ces sentiments et souhaitent la réussite de leurs revendications, c'est-à-dire l'anéantissement du corps médical !

O Molière, que ne reviens-tu sur terre, pour voir ce qui se passe désormais dans notre pauvre monde !

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

614.89

Le Service des Enfants assistés.

Le Conseil municipal de Paris a abordé dernièrement la discussion d'une question de M. Évain et du Dr Chérot au Directeur de l'Assistance publique, sur la façon dont s'exerce à Decize (Nièvre) la surveillance des enfants assistés et sur les entraves apportées par l'administration au contrôle de ce service par le Conseil général. Les orateurs ont exposé un certain nombre de faits : brutalité du directeur de l'agence de Decize, fonctionnement défectueux du service médical, contamination par des enfants malades, de nourrices qui, malgré leur état, ont reçu ensuite de nouveaux pensionnaires, souillure d'une jeune fille par son patron, etc. Le Directeur de l'Assistance publique a répondu, en ce qui concerne ce dernier point, que le Parquet a été saisi, pas aussi vite peut-être que l'auraient désiré les interpellateurs; mais ce retard est dû à ce que M. le Dr Napias a été informé tardivement par ses agents ; d'autre part, il était nécessaire de bien établir les faits avant de compromettre, par une révélation hâtive, la situation morale d'une jeune fille. Le Directeur de l'Assistance a convenu de l'exactitude de la plupart des autres faits; mais il a ajouté que, jusqu'à ces derniers mois, on n'avait eu sur le directeur de l'agence que d'excellents renseignements. D'ailleurs, cet agent vient d'être rétrogradé et déplacé.

Quant aux *faits médicaux*, il est regrettable, évidemment, que des enfants malades aient pu être confiés à une nourrice saine, qui tomba malade à son tour, et contamina d'autres pensionnaires ; mais la nourrice dont il s'agit avait été examinée par quatre médecins, qui ne s'aperçurent de rien.

De plus, le Dr Napias a cité des lettres des Drs Hutinel et Fournier qui établissent combien il est difficile de diagnostiquer clairement chez l'enfant la maladie contagieuse dont il s'agit (1).

Après intervention de M. Patenne, qui a tenu à constater que les faits apportés à la tribune sont des faits isolés et que, dans son ensemble, le service des enfants assistés fonctionne admirablement, le Conseil a adopté successivement trois ordres du jour.

Le premier, de M. Chérot, invitant le préfet de la Seine à révoquer de ses fonctions le directeur et le médecin de l'agence de Decize, a été adopté à l'unanimité des 88 votants.

Le second, de M. Chérot également, visait M. le Dr Napias, et invitait le préfet à saisir le ministre de l'incident, pour qu'il y fût donné la sanction nécessaire. Cet ordre du jour a été voté par 59 voix contre 0. La plupart des socialistes se sont abstenus, non pas, a dit M. Veber, qu'ils aient voulu donner un satisfecit au Directeur de l'Assistance, mais parce que, d'une manière générale, celui-ci a fait son devoir, et n'a eu, dans la circonstance, que le tort d'être mal renseigné.

Enfin, un ordre du jour de M. Patenne, invitant l'administration à donner des ordres précis pour que tous les renseignements utiles soient communiqués aux conseillers généraux en tournée d'inspection, est adopté par 87 voix contre 0.

Il nous est difficile d'apprécier la portée et la valeur de cette discussion, n'ayant pas sous la main les documents qui ont trait à la partie médicale de l'affaire. Certes, dans bien des circonscriptions, le service des enfants assistés laisse à désirer. Mais il est probable que, si *l'on payait un peu plus* les services des médecins, ceux-ci accompliraient leur profession avec une attention plus soutenue. Il faut d'abord vivre... Dans toutes les professions, *on n'en a que pour son argent.*

HYGIÈNE URBAINE.

613.3.

Les Eaux d'Alimentation à Paris.

On sait que la question des eaux de Paris est à l'étude depuis quelques mois déjà et qu'une Commission spéciale s'en occupe avec une ardeur très louable. Comme elle est composée de personnalités considérables, parmi lesquelles on peut citer: MM. Duclaux et Roux, directeur et sous-directeur de l'Institut Pasteur, MM. Cornil et Riche, de l'Académie de Médecine ; Schlœsing et Adolphe Carnot, de l'Institut ; des Conseillers municipaux, MM. John Labusquière, A. Rendu, Navarre ; des directeurs administratifs, MM. Defrance et Hyérard ; des ingénieurs, MM. Bechman et Hétier ; des chimistes, MM. Miquel, Albert Lévy, etc., il faut admettre qu'elle fait de l'excellente besogne.

Aussi le rapport qu'a rédigé en son nom M. le Pr Duclaux mérite-t-il d'être cité ici comme une chose de brûlante actualité.

Il serait trop long de rapporter ici toutes les mesures conseillées pour parer au mal actuel ; et on nous saura sans doute gré de n'y pas revenir, car nous y avons insisté déjà à plusieurs reprises dans ce journal. Qu'il nous suffise d'ajouter que pour l'avenir, M. Duclaux conseille de faire d'abord, l'étude du périmètre d'alimentation des sources, des parcours souterrains des ruisseaux qui les alimentent, des contaminations auxquelles elles sont exposées sur ce parcours, avant de commencer les travaux d'adduction.

Le Directeur de l'Institut Pasteur conclut ainsi :

« Ces mesures de protection médicale n'empêcheront pas de poursuivre les recherches de laboratoire, l'amélioration des points faibles de la canalisation, la revision des ouvrages de captage des sources et les travaux à entreprendre pour éviter l'arrivée directe et sans filtration, à la nappe souterraine, de grosses masses d'eau suspecte. En se superposant à une situation qui, sans être parfaite, est acceptable, ainsi que l'a montré l'expérience de plusieurs années, elle l'améliorera sûrement. Il serait vain d'espérer que la fièvre typhoïde disparaîtra, car elle ne provient pas uniquement de l'eau potable. Mais, quand on aura aveuglé cette voie principale, il sera plus facile de découvrir les autres fissures par lesquelles elle peut se glisser. »

A l'unanimité, la Commission a adopté ces conclusions. Si, comme l'ont fait remarquer au cours de leur discussion, MM. A. Rendu et Landrin, on ne peut les accepter comme réglant entièrement la question, et laisser croire au public qu'il n'y a plus rien à faire, du côté de la *stérilisation des eaux*, par exemple, il n'en est pas moins vrai qu'elles doivent contribuer largement à rassurer l'opinion publique, vivement émue par des discussions fréquentes sur ces questions.

La surveillance médicale prescrite par la Commission va donc être immédiatement organisée; le préfet de la Seine l'a déclaré à la Commission. De plus, cette dernière va aborder maintenant l'étude des eaux filtrées et la question de les mélanger avec les eaux de source, mélange que rien, jusqu'à présent, ne permet d'ailleurs d'incriminer.

Il y aurait peut-être d'autres problèmes à étudier à propos de la question des eaux à Paris : tel, par exemple, celui de l'adduction des eaux du lac de Genève. Mais nous n'insistons pas aujourd'hui, comptant revenir bientôt sur ce sujet dans un article spécial.

(1) Ces lettres ont été publiées récemment par le *Bulletin médical.*

614.52

L'Epidémie de Variole à Paris. Vaccinations et revaccinations gratuites à Paris.

Voici, d'après la *Gazette des Hôpitaux* les lieux, jours et heures de *Vaccinations gratuites* à Paris. Par ce temps d'épidémie, il est bon que tout le monde soit renseigné à ce point de vue le plus complètement possible.

1er arr. : rue de l'Arbre-Sec, 17, les 1er et 3e samedis, à 2 h. soir ; place du Marché-Saint-Honoré, 32, les 2e, 4e, 5e samedis, à 1 h. 1/2 soir. — IIe arr. : mairie du IIe arr., le vendredi à 11 h. 1/2 matin. — IIIe arr. : mairie du IIIe arr., le jeudi, à 10 h. 1/2 matin ; hôpital Andral, rue des Tournelles, 35, le jeudi, à 9 h. 1/2 matin. — IVe arr. : mairie du IVe arr., le jeudi, à 2 h. soir ; Hôtel-Dieu, le lundi, à 10 h. matin.—Ve arr.: Hôpital de la Pitié, 1, rue Lacépède, le vendredi, à 8 h. matin ; rue de Mirbel, 8, le mardi, à 2 h soir.—VIe arr. : rue de Vaugirard, 82, le jeudi, à 1 h. soir ; hôpital de la Charité, rue Jacob, 47, le samedi, à 10 h. matin; Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 49, les mardis, jeudis, samedis, à 11 h. matin. — VIIe arr. : mairie du VIIe arr., le jeudi, à 2 h. 1/2 soir ; hôpital Laënnec, rue de Sèvres, 42, le mercredi à 9 h. matin. — VIIIe arr. : rue de Monceau, 15, le mercredi, à 3 h. 1/2 soir ; hôpital Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le vendredi, à 10 h. matin. — IXe arr. : mairie du IXe arr., le samedi à 10 h. matin. — Xe arr. : mairie du Xe arr., le mercredi, à 9 h. matin ; hôpital Lariboisière, rue Ambroise Paré, le mardi à 11 h. 1/2 matin ; hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40, le samedi à 9 h. matin. — XIe arr. : gymnase Voltaire, rue François-de-Neufchâteau, 2, le mercredi, à 10 h. matin. — XIIe arr. : rue de Citeaux, 28, le jeudi, à 9 h. du matin ; hôpital Saint-Antoine, le lundi, à 10 h. matin. — XIIIe arr. : mairie du XIIIe arr., le mardi, à 10 h, matin. — XIVe arr. : rue d'Alésia, 20, le mardi à 9 h. 1/2 matin ; hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, le mercredi, à 10 h. matin. — XVe arr. : rue Lecourbe, 150, le vendredi, à 10 h. matin. — XVIe arr. : mairie du XVIe arr., le mercredi, à 3 h. soir. — XVIIe arr. : rue Guersant, 15, le 1er jeudi du mois. à 1 h. soir ; rue Gauthey, 43, les 5e, 3e, 4e, 5e jeudis, à 1 h. soir. — XVIIIe arr. : hôpital Bichat, boulevard Ney, le lundi, à 8 h. matin ; rue de Clignancourt, 63, le jeudi. à 9 h. matin. — XIXe arr. : rue Jomard, 5, le vendredi, à 1 h. soir. — XXe arr. : mairie du XXe arr., le samedi, à 8 h. matin ; hôpital Tenon, rue de la Chine, le mardi, à 9 h. matin.

HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE.

619.094

La Fourrière de Paris.

Depuis longtemps la *Société protectrice des Animaux* et le *Conseil d'hygiène du Département de la Seine* demandent que des améliorations soient apportées à l'aménagement du chenil de la fourrière.

On vient de dresser les plans d'un nouvel appareil pour la mise à mort des chiens saisis. Les malheureuses bêtes sont à l'heure actuelle asphyxiées au moyen du gaz d'éclairage, après avoir été enfermées dans une cage roulante que l'on fait circuler devant les niches. Or, l'asphyxie par le gaz d'éclairage est longue et douloureuse ; et depuis longtemps le Conseil d'Hygiène demande qu'on y substitue l'acide carbonique pur. Le nouvel appareil proposé par le service d'architecture serait bien conçu, au dire des spécialistes. Les chiens seront désormais immergés dans un bain d'acide carbonique pur, de telle sorte que l'asphyxie soit obtenue très rapidement et surtout sans douleur, car l'acide carbonique détermine immédiatement l'anesthésie complète des sujets.

En outre, le *Conseil d'Hygiène* a demandé à la Préfecture de la Seine de transformer complètement la fourrière, dont l'installation est des plus défectueuses, si nous en croyons M. le Pr Nocard, membre de l'Académie de Médecine, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, qui, dans un rapport présenté en 1878, s'exprimait ainsi : « Si l'on veut supprimer les inconvénients et les dangers de l'installation actuelle qui est absolument déplorable, il faudra refaire le chenil de fond en comble ; les niches sont si peu nombreuses qu'il faut le plus souvent placer plusieurs chiens dans chacune d'elles, d'où des luttes fréquentes, toujours bruyantes, sinon sanglantes ; leurs parois sont en bois, rongé ou disjoint, imprégné de longue date de sang ou de matières excrémentielles, impossible à désinfecter au sens vulgaire du mot ; tout cela n'est bon qu'à brûler pour être reconstruit de toutes pièces. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis vingt-deux ans, la fourrière est restée dans le même état; et le service d'architecture, tout en reconnaissant que « l'état de vétusté des niches ne permet pas de les modifier », déclare que l'exiguïté du terrain rend toute transformation impossible.

Le chenil actuel n'étant séparé que par un mur léger d'un terrain appartenant à la ville de Paris, ne pourrait-on pas prendre sur ce terrain, qui sert de dépôt aux balayeuses mécaniques, l'emplacement nécessaire pour la réfection de la fourrière ?

La Médecine aux Chandelles.

61 : 7

L'Hypnotisme aux Folies-Bergère.

La direction des Folies-Bergère présente à ses spectateurs un « sujet » extrêmement curieux, Mlle de Villebelle, qui en l'état d'hypnotisme où la met son impresario par un

rapide attouchement de la main, obéit à la pensée de celui-ci et exécute tous les actes qui, par cet intermédiaire, lui sont commandés. Les expériences auxquelles elle se prête sont du plus grand intérêt. Mlle de Villebelle s'endort instantanément et tombe en un état d'inconscience si absolu que la détonation d'un coup de feu tiré à son oreille ne produit pas sur elle, comme on le sait, la plus légère impression.

A distance, sans aucun attouchement, sans qu'aucune parole lui soit dite, sans qu'aucun signe, aucun geste soit fait par son imprésario, elle exécute l'ordre *pensé* par lui. C'est de la *suggestion à distance*. Le spectateur lui dit à voix basse ce qu'il veut que fasse le sujet. Il se tourne vers elle, la regarde, et instantanément elle obéit.

Mlle de Villebelle est une jeune femme d'une trentaine d'années, d'aspect timide et délicat. Elle est originaire du Nivernais, et vient à Paris pour la première fois.... Elle y restera.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr Etienne Jules BERGERON (de Paris).

M. le Dr Bergeron, le Scélèbre ecrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine qui vient de mourir, était né à Moret (Seine et Marne) le 27 août 1817. Fils de médecin, interne des hôpitaux de Paris (1840-1844), il avait été reçu docteur en 1845 avec une thèse sur *l'éléphantiasis des parties génitales* (Paris, 1845, in-4°, 70 p.). Médecin des hôpitaux (1850-1887) il s'était créé une spécialité des *maladies infantiles* où il acquit une légitime réputation. Membre de l'Académie de Médecine depuis le 4 avril 1865, il avait été élu Secrétaire perpétuel, en remplacement de Béclard, en 1887.

Malgré son grand âge, il était toujours la cheville ouvrière de l'inspirateur des élections, l'âme même de l'Académie. Homme de haute éducation et de grande culture, il avait été le médecin et l'ami de MM. Grévy et Félix Faure. Vice-président du Comité consultatif d'hygiène, Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1880, M. le Dr Bergeron, quoique sans attaches avec la Faculté de Médecine, était parvenu à l'une des plus hautes situations médicales de France.

Parmi ses nombreux, ouvrages nous ne pouvons citer ici que les suivants : *Note sur l'emploi du chlorate de potasse dans le traitement de la stomatite ulcéreuse* (1855). *De la stomatite ulcéreuse des soldats et de son identité avec la stomatite des enfants dite couenneuse, diphtéritique, ulcéro-membraneuse.* Paris 1859, 252 p., 8°. *De la rage, observations et réflexions,* 1862, 46 p., 8°. *Recherches statistiques et Rapport sur la statistique des décès du 3e arrondissement de Paris* (1853-1857), 1864, 107 p. *Etude sur la géographie et la prophylaxie des teignes,* Paris 1865, 150 p. *Discours sur le mouvement de la population en France* 1866, 15 p. *Rapport sur la répression de l'alcoolisme,* fait à l'Académie de Médecine le 5 décembre 1871. Paris, 1872, 71 p. ; *Des éruptions quiniques,* 1876, in-12. *Des vins fuschinés* (1877). Art. *Stomatites* du Dict. Dechambre, 1883, etc., etc. N'oublions pas de nombreux rapports au Conseil d'Hygiène publique et de salubrité ; les éloges académiques de Bouillaud (1887), Mélier (1888), Chauffard (1890), Féréo (1891), Lévy (Michel) (1893), Gubler (1895), Caventou (1897), Roger (1899). Il s'occupait à l'Académie, avec un soin jaloux, du service de la vaccine.

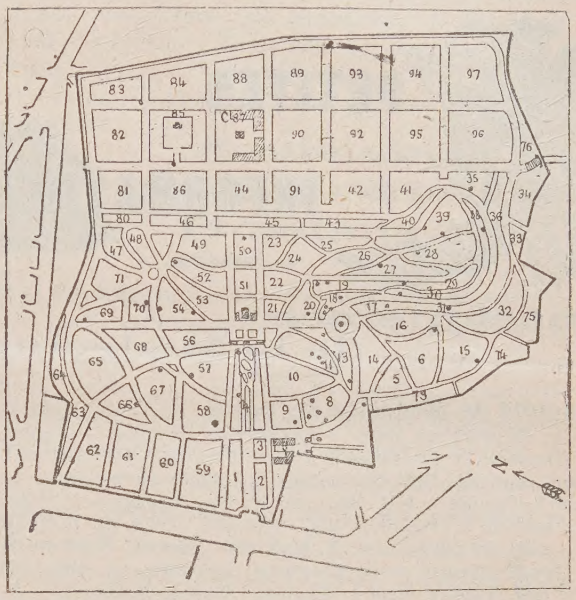

Fig. 171. — Plan du Cimetière du Père-Lachaise.

Les obsèques de M. le Dr Bergeron, ont été célébrées à Saint-Philippe-du-Roule. Suivant la volonté formelle du défunt, ni fleurs, ni couronnes n'avaient été déposées sur le cercueil. Dans la très nombreuse assistance qui suivait le convoi, remarqué MM. Napias, Cornil, Lannelongue, Landouzy, Pozzi, Dureau, Gilles de la Tourette, d'Arsonval, Labbé, Potain, Hervieux, Cambusat, Buquet, une délégation de l'Académie de Médecine, des délégations du personnel de l'Assistance publique, etc. L'inhumation s'est faite au cimetière du Père-Lachaise (58e division). (Voir *Fig.* 171).

Notre excellent ami, M. le Dr Chevrier (de Saint-Gilles-sur-Vie) vient de mourir ; il était malade depuis de longs mois déjà. Il avait su, grâce à un travail acharné pendant quinze ans, se faire une petite situation sur cette partie des côtes de Vendée. On peut dire qu'il est mort à la peine, comme beaucoup de nos confrères, hélas !

Madame le Dr M. de Pokitonoff (de Paris) et mesdemoiselles Véra, Nina, Zoïa de Pokitonoff ont la douleur de faire part de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Madame S. de Wulffert, leur mère et grand'mère, décédée le 30 novembre à Vilna (Russie). — Au Transvaal, vient de mourir M. le Dr belge Coolen, le second médecin de l'ambulance belge au Transvaal. Il était parti avec le Dr

Delantsheere, mort il y a quelque temps. M. le Dr Coolen ne faisait plus partie de l'ambulance depuis le mois d'avril ; il s'était établi médecin à Prétoria. — M. Charles-Henri Halbedel, docteur en médecine, décédé à Berghem (Haute-Alsace), à l'âge de quarante-huit ans. — M. le Dr Hugard (de Salmaise).

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 17 au 22 décembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 17.* — 2e (Doctorat, N. R., salles n° 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Hanriot; Retterer (censeur). — 3e (1re partie, oral., A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Reynier, Walther, Lepage. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Méry. — 3e (1re partie, oral. N. R.) : MM. Segond, Varnier, Sebileau ; Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Lejars, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delbet, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Broca (Aug.).

Mardi 18. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique : MM. Blanchard, Letulle, Roger ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, oral., N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Budin, Quénu, Richelot ; Rémy (censeur). — 3e (1re partie, oral., A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Campenon, Hartmann, Wallich ; Chassevant. — 3e (2e partie, oral., N. R.) : MM. Chauffard, Thiroloix, Vaquez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Faure ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Debove, Hallopeau, Ménétrier. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Raymond, Gilbert, Charrin ; Marfan.

Mercredi 19. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Reclus, Lejars, Walther ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Rémy, Gley, André ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Fournier Pouchet, Wurtz ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Delbet ; Terrier (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Sebileau, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Letulle ; Méry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Jeudi 20. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Richelot, Poirier, Faure ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Hanriot, Achard, Letulle ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Raymond, Roger, Dupré. — 3e (1re partie, oral, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Budin, Schwartz, Thiéry. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Proust, Gilbert, Vaquez ; Gautier (censeur), Chassevant. Conseil de la Faculté à 3 heures

Vendredi 21. — 4e (Doctorat, N., R. salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Netter, Heim ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Letulle, Wurtz ; Gley. — 5e (1re partie, chirurgie, Pitié) : MM. Delens, Reclus, Reynier ; Rémy (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie) : MM. Brissaud, Tessiier, Méry ; Legueu. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Retterer (suppléant).

Samedi 22. — 2e (Doctorat, N. R. MM. Gley, Retterer, Broca (André); Blanchard, (censeur), Desprez. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) ; MM, Joffroy, Ménétrier, Achard ; Quénu (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hallopeau, Chauffard, Dupré ; Thiéry. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Poirier, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Proust, Debove, Thiroloix ; Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Wallich ; André (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 19.* — M. Naquet : *Contribution à l'étude des hernies de l'appendice vermiculaire et de leurs complications* ; MM. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Hurault : *Les lipomes congénitaux ostéo-périostiques* ; MM. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Barge : *Du traitement des fistules à l'anus par l'ablation* ; M. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Bernheim : *De l'aphasie motrice* ; MM. Richet (Ch.), Landouzy, Gaucher, Desgrez. — M. de Saint-Aubin : *Injection hypodermique d'huile, de vaseline et de jaune d'œuf (médication stimulante)* ; MM. Landouzy, Richet, Gaucher, Desgrez. — M. Joccoton : *Etude des paralysies dans les pleurésies purulentes non suivies de l'opération de l'empyème* ; MM. Landouzy, Richet, Gaucher, Desgrez.

Jeudi 20. — M. Godon : *L'École dentaire, son histoire, son action, son avenir* ; MM. Brouardel, Chantemesse, Wurtz, Teissier. — M. Bussard : *De la contagion hospitalière de la fièvre typhoïde* ; MM. Chantemesse, Brouardel, Wurtz, Teissier. — M. Caratzalis : *Des applications thérapeutique de l'ozone* ; MM. Bouchard, Berger, Lejars, Charrin. — M. D'Herbecourt : *De la voie vaginale sans hystérectomie* ; MM. Berger, Bouchard, Lejars, Charrin. — M. Labeyrie : *Tuberculose du pubis et de la symphyse pubienne* ; MM. Guyon, Le Dentu, Campenon, Hartmann. — M. Maillard : *Quelques cas d'épithélioma de la face, ablation et autoplastie consécutive* ; MM. Le Dentu, Guyon Campenon, Hartmann. — Mlle Kaplansky : *Traitement de la tuberculose infantile par le thiocol* ; MM. Pouchet, Hutinel. Chauffard, Marfan. — M. Masbrenier : *De l'emploi des procédés de laboratoire dans le diagnostic pratique de la fièvre typhoïde chez l'enfant* ; MM. Hutinel, Pouchet, Chauffard, Marfan.

Nominations. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, M. Debove, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, membre du Conseil de l'Université, est nommé assesseur du doyen de cette Faculté.

Enseignement médical libre. — *Clinique et consultations médicales à l'Hôpital Necker.* — M. le Dr Huchard a commencé ses leçons de clinique thérapeutique et ses consultations médicales le *vendredi, 7 décembre à 9 heures 1/2 précises, au nouvel amphithéâtre Laënnec*, et les continuera tous les vendredis à la même heure. Présentation de dix à quinze malades, discussion sur le diagnostic et le traitement. L'inauguration du nouvel amphithéâtre Laënnec a eu lieu le vendredi 14 décembre, à dix heures.

Hôtel-Dieu. — M. le Dr Lucas-Championnière recommencera ses leçons de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, le jeudi 20 décembre et les continuera tous les jeudis, à 10 heures. Opérations avant la leçon. Opérations abdominales le mercredi. Hommes, salle Saint-Cosme (Hernies) ; femmes, salle Sainte-Marthe, le samedi. — Massage par le Dr Dagron le mardi et le vendredi.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Concours d'Agrégation. — Une nouvelle place d'agrégé, comprise dans la section des sciences anatomiques et physiologiques (*physiologie*) et réservée à la Faculté de Médecine de Montpellier, est ajoutée au nombre de places précédemment fixé pour le Concours d'agrégation.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr Boinet, professeur de pathologie médicale et de pathologie générale, est autorisé à faire, au lieu et place de son enseignement, pendant la présente année scolaire, un cours de clinique des maladies exotiques.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr H. C. Petit est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Flandrin est chargé d'un cours de clinique obstétricale pendant la durée du congé accordé à M. Gallois (année scolaire (1900-1901).

Ecole de Médecine de Tours. — M. J.-M. Javillier, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie et de chimie.

Ecole de Médecine de Reims.—Au Conseil académique de Paris, en ce qui concerne l'Ecole de Reims, un vœu a été exprimé par M. Henrot, à l'effet d'obtenir que les Ecoles préparatoires de Médecine et de Pharmacie soient autorisées à faire subir les premiers examens probatoires pour le grade de *pharmacien de 1re classe*, comme elles l'ont été pour les deux premiers examens de doctorat en médecine.

Ecole de Pharmacie de Paris. — L'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris a perdu cette année un certain nombre d'étudiants : ce qui s'explique par l'encombrement de la carrière, et ce qui ne peut que tourner au bénéfice des études. L'Ecole a inauguré un système d'interrogation et de contrôle portant sur les manipulations; les notes obtenues sont communiquées aux familles, qu'elles éclairent sur le travail des jeunes gens ; elles sont placées sous les yeux du jury au moment des épreuves de fin d'année, et elles sont ainsi pour les élèves une garantie contre l'aléa des examens.

Ecole pratique des Hautes Etudes à Paris. — M. Delezenne, agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, est nommé maître de conférences de physiologie au laboratoire de chimie physiologique à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Universités américaines. — *Au Banquet franco-américain*, comme représentant des vieilles Universités françaises, M. le Pr Brouardel a adressé un salut cordial aux jeunes Universités d'Amérique. Il a dit ce que les premières, malgré leur âge, devaient à leurs cadettes. C'est que, en Amérique, est née, sur l'organisation d'une Université, une idée toute différente de celle qui était la nôtre : « Vous l'avez conçue comme un foyer d'où rayonnerait la Science. Au centre, serait groupé un petit nombre d'élèves voués aux recherches que permet seule d'aborder une haute culture intellectuelle ; autour d'eux un beaucoup plus grand nombre de jeunes gens occupés à s'instruire dans les applications de la technique scientifique, aux Arts, à l'Industrie, et enfin, un immense cercle de personnes avides de connaître, entourant l'Université, qui, pour elles, représente la Science, les Lettres et les Arts. Vous avez voulu faire de l'Université une œuvre sociale, vous avez voulu que ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir une instruction supérieure fussent pour les déshérités de l'instruction, des guides, des appuis. » Les professeurs, les étudiants sont allés porter dans les villes éloignées du centre universitaire la bonne parole. En 1898, par exemple, la Société d'extension universitaire de Philadelphie a fait 954 cours, dans 213 centres, et près de 200,000 personnes avaient assisté à ses conférences. M. Brouardel, en terminant, a insisté sur les bienfaits d'une telle conception de la vie universitaire.

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpital St-Antoine. – *Incident de la Salle de garde de Pharmacie.* — La salle de garde des internes en pharmacie de l'hôpital Saint-Antoine avait été, pour un temps indéterminé, fermée par décision du Conseil de surveillance de l'Assistance publique. Cette mesure disciplinaire se rapportait à certains incidents qui remontent au mois de septembre dernier. Un interne, de service de nuit, s'était fait remplacer, certain soir, par un de ses collègues, et celui-ci avait eu le tort de conserver près de lui une jeune femme étrangère au personnel de l'hôpital. Au milieu de la nuit, le premier interne revint en compagnie de camarades des deux sexes, et l'on soupa joyeusement — surtout bruyamment — dans la salle de garde. Le lendemain, l'Administration centrale était avisée de ces faits et en saisissait le Conseil de surveillance. Le premier interne avait été frappé d'une suspension de fonctions de trois mois, et le second d'un mois de suspension de traitement. M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, vient de rapporter la mesure prise contre les internes en pharmacie de l'hôpital Saint-Antoine. La salle de garde a été rouverte.

Musée de l'Hôpital Ricord. — On vient de réorganiser, à l'hôpital Ricord un musée de moulages en cire. Le musée destiné à l'instruction clinique comprend près de 400 pièces reproduisant les manifestations les plus fréquentes des maladies vénériennes (syphilis, chancres, etc.). La salle contenant ces moulages, exclusivement réservée aux docteurs et étudiants en médecine (munis de leur carte), sera ouverte les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, entre une heure et quatre heures, à partir du mardi 18 décembre 1900 *(Gazette des Hôpitaux)*.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours pour une place de médecin des hôpitaux.* — Il sera ouvert, le lundi 6 mai 1901, un Concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux. Les médecins des hôpitaux sont nommés pour dix-huit ans, à partir du moment où ils sont chargés d'un service autre que celui de médecin suppléant. Le traitement des médecins des hôpitaux est de 2,000 francs par an.

Hôpitaux de Rome. — A Rome, à l'hôpital Santo-Spirito, les malades du rez-de-chaussée ont dû être portés aux étages supérieurs par suite de l'inondation du Tibre.

Asile pour Enfants idiots et arriérés à Spire. — M. Henry Villard, qui fut de longues années directeur de la grande ligne ferrée Northern Pacific Company, de son véritable nom Henri Hilgard, d'origine allemande, vient de mourir. Né à Spire en 1835, il avait émigré aux Etats-Unis vers le milieu du siècle ; mais il n'avait pas oublié sa ville et son pays natal ; à plusieurs reprises il a richement doté des établissements d'instruction et de bienfaisance de Spire et du Palatinat rhénan. C'est ainsi qu'en 1896, il fit don à la ville de Spire d'une somme de 150,000 marcs pour la fondation d'un asile pour les enfants idiots et arriérés.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Séance annuelle.* — L'Académie tiendra sa séance publique et annuelle le 18 décembre. M. le Pr Debove y donnera lecture d'une notice sur la vie et l'œuvre de Charcot.

Candidatures. — MM. les Drs Lajoux (de Reims), Jean Bouillet (de Béziers), et Jules Félix (de Bruxelles) posent leurs candidatures, le premier au titre de correspondant national, le second au titre de correspondant étranger.

Les Vaccinations à l'Académie — Une telle affluence se porte depuis quelques jours à l'Académie de Médecine aux heures de vaccination, qu'un service d'ordre sera bientôt nécessaire aux abords du vieux bâtiment de la rue des Saint-Pères. On s'imagine généralement dans le public, que l'Académie de Médecine est le seul endroit où l'on puisse se faire vacciner gratuitement. C'est là une erreur qu'il convient de dissiper. Il existe, en effet, trente-sept endroits — mairies, hôpitaux, écoles, etc. — où les vaccinations sont opérées, dans les mêmes conditions de gratuité et de sécurité, par les soins de la préfecture de la Seine. La liste de ces endroits est affichée à la porte de chacune des vingt mairies de Paris.

Association amicale des Internes et anciens Internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'Internat des Hôpitaux de Paris ayant été fondé en 1802, un grand nombre de nos collègues ont témoigné le désir de célébrer dignement le Centenaire de cette institution. Pour répondre à ce désir, le Comité de l'Association a pris l'initiative de réunir une Commission préparatoire. Cette Commission élaborera un programme, dont l'exécution sera ensuite confiée à quelques-uns de ses membres.

Société d'Anthropologie de Paris. — La Société d'Anthropologie de Paris a élu président pour 1901, notre excellent ami, M. le Dr Chervin, directeur de l'Institut des bègues de Paris.

Exposition internationale d'Hygiène à Santiago. — Une Exposition internationale d'hygiène, de pharmacie et d'art dentaire s'ouvrira à Santiago, le 25 décembre 1900, sous les auspices du gouvernement chilien.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Sont appelés aux postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de 2e classe Claude, Desse, Dormand et Rauzy, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; — Pailloz, pour le 40e d'artillerie ; — Fournial, pour le 20e escadron du train ; — Jirou, pour le 154e d'infanterie. — Nominations au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les médecins stagiaires Dugrais, Melnotte, Monod, Petit, Pourcines et Tranchant. — MM. Jeanty et Jacquinot sont nommés élèves à l'École du Service de Santé militaire à Lyon. — Le Ministre de la Guerre a adressé une *lettre de félicitations* à M. le Dr Vallet (médecin militaire), en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de diphtérie qui a sévi à la caserne de gendarmerie de Nice.

Service de Santé de la Marine. — Réserve. — Nominations au grade de médecin principal : MM. les Drs Jeaugeon et Miquel, médecins principaux de la marine en retraite ; M. le Dr Mathé. — Au grade de médecin de 1re classe : M. le Dr Bourguinon, médecin de 1re classe de la marine, en retraite. Préboist, Béguin, Rigaud, Autric et Thirion. — Au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Ribes, ancien aide-médecin de la marine.

M. le médecin de deuxième classe d'Arin, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir à la prévôté des Forges de la Chaussade, à Guérigny, en remplacement de M. le Dr Pernès. — M. le médecin de deuxième classe Guitard, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur l'*Achéron*, qui entrera en armement définitif à Toulon, le 15 décembre prochain. — M. le médecin de première classe de réserve Poulain, du port de Toulon, est maintenu sur sa demande dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — M. le médecin de première classe Courtier, du cadre de Lorient, est désigné pour embarquer sur

la défense mobile de Cherbourg, en remplacement de M. le Dr Gibrat.

Ecole de Santé de la Marine de Rochefort. — M. Breteau, Gaston, reçu bachelier à la session de juillet 1899 vient d'être admis dans la section de pharmacie à l'Ecole de Santé navale de Rochefort.

Service de Santé des Colonies. — Promotions au grade de médecin principal : MM. Le Ray, Renaud et Pinard. — Au grade de médecin de 1re classe : MM. Sepire, Mauras et Bouffard. — Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. Mirabel.

Campagne de Chine. — Le vaisseau hôpital *Notre-Dame-de-Salut*, ayant achevé sa mission dans les mers de Chine, le vice-amiral Pottier, commandant en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient, vient d'adresser au général Davout, président de la Société de Secours aux blessés militaires, une lettre de remerciement. Le *Notre-Dame-de-Salut* va être rapatrié, après avoir laissé à Tien-Tsin le second de ses hôpitaux de campagne, le premier étant déjà installé, on le sait, depuis plusieurs semaines au Japon, à Nangasaki. La correspondance entre ces deux hôpitaux sera assurée par les transports de l'Etat *Vinh-Long* et *Nive*, M. le vicomte de Nantois prenant en Chine la direction de l'hôpital de Tien-Tsin et M. de Valence continuant à diriger l'hôpital de Nangasaki.

Guerre Anglo-Boer. — La maladie sévit parmi les Boers réfugiés à Lourenço-Marquès. L'ancienne résidence du consul du Transvaal a été convertie en hôpital, sur lequel flotte le drapeau de la Croix-Rouge du Transvaal. — L'épidémie signalée à Kings William's Town est la *peste* bubonique. On croit que l'infection pesteuse a été apportée de Modder-River par des valets d'armée hindous, et que jusqu'à présent la maladie est circonscrite à la colonie indigène, et que les blancs sont indemnes. Il y a eu huit cas, sur lesquels trois décès se sont déjà produits.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 48e semaine, 897 décès, chiffre un peu supérieur à la moyenne (870) des semaines de novembre. La fièvre typhoïde a causé 10 décès ; la variole, 17, chiffre le plus élevé observé depuis le commencement de l'année. En outre, 8 malades habitant hors Paris sont décédés dans les hôpitaux. Le chiffre des admissions dans les hôpitaux est un peu plus faible que celui de la semaine dernière (44 au lieu de 57) : celui des cas signalés à la préfecture de police est, au contraire, le plus élevé depuis le début de l'épidémie (109). On ne saurait donc trop recommander à la population de suivre les prescriptions du Conseil d'hygiène et de se faire vacciner et revacciner. En termes généraux, la moitié orientale de Paris est plus atteinte que la moitié occidentale : dans l'ensemble des 3e, 4e, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements, 74 varioleux nouveaux (soit 5 pour 100,000 habitants) ont été déclarés, tandis que dans l'autre moitié de Paris il n'y en a eu que 33 (soit 3 pour 100,000 habitants). Les semaines précédentes ont donné des résultats analogues. La rougeole a causé 3 décès ; la scarlatine 2 ; la coqueluche 3 (chiffre voisin de la moyenne), et la diphtérie 9 décès (moyenne 5). Signalons 4 décès attribués à la grippe. Il y a eu 15 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 470 mariages. On a enregistré la naissance de 1,135 enfants vivants (605 garçons et 530 filles), dont 819 légitimes et 316 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux de Paris. — La Commission technique d'adduction des eaux potables s'est réunie à l'Hôtel de Ville. Elle a examiné divers projets inscrits depuis longtemps à son ordre du jour et notamment celui de l'adduction des eaux du Val d'Orléans. Mais ce projet a été provisoirement écarté à cause de la qualité des eaux du Val d'Orléans et la Commission a incrit en première ligne l'étude du captage des eaux de nombreuses nappes souterraines situées dans ce qu'on appelle les sables verts du Soissonnais. Le préfet de la Seine a demandé par mémoire au Conseil municipal le vote d'un crédit de 10 ou 12,000 francs pour hâter l'étude de ce projet.

Purification des Eaux en Suède. — En Suède, à Gœteborg, sur les bords du Got-Elfs, une rivière coulait sur une *couche d'argile*, qui se repliait vers le haut sur les parois de la vallée. La couche de sable, en dessous, se repliait également. En beaucoup de points, elle affleurait à découvert à une assez faible hauteur au-dessus du niveau de la rivière. Au moyen de pompes, l'eau de la rivière fut élevée au niveau du sable et déversée sur celui-ci. Elle s'infiltrait et s'enfonçait. Mais ne pouvant aller plus loin, elle s'accumulait dans la partie la plus déclive de la vallée, sous la rivière dont elle restait séparée par la couche imperméable d'argile, entre l'argile et le roc, imperméable aussi, qui forme le sol fondamental. Alors pour récupérer l'eau, maintenant filtrée, absolument pure, il a suffi de creuser quelques puits qui traversent l'argile et s'ouvrent dans le sable sous-jacent. On pourrait même les creuser dans le fond de la rivière si l'on ne craignait le passage des eaux de celle-ci dans la nappe qui se trouve au-dessous. De la sorte, l'eau de la rivière, prise par un artifice, est naturellement filtrée dans un filtre naturel d'où, par un autre artifice, elle est retirée pour alimenter la ville. Elle est limpide comme le cristal, excellente, très fraîche (+ 10° en hiver et +8° en été), absolument stérile et très abondante. Au reste,

rien n'empêche, si besoin est, de faire passer toute l'eau de la rivière à travers les sables et de la transformer dans son cours inférieur, en rivière souterraine.

Cette élégante solution de filtration des eaux a été découverte par un géologue, M. Salbach. Assurément, l'exemple de Gœteborg ne peut être suivi partout : il est besoin de conditions géologigues spéciales. Mais ces conditions se rencontrent à Helsingborg et à Stockholm où il va en être tiré parti ; elles se rencontrent dans une certaine mesure sur une partie de la vallée de la Seine où, peut-être, il serait possible de suivre l'exemple des Suédois.

Hygiène alimentaire. — M. Léon Guillet, ancien élève de l'Ecole centrale et licencié ès Sciences, a fait à la mairie Drouot (section de l'Association polytechnique) une conférence avec expériences sur les « falsifications alimentaires ».

Epidémie de Trichinose. — On signale de Murcie, le 5 décembre, trente nouveaux cas de trichinose et deux décès.

Peste. — *Indes anglaises.* — Depuis le mois d'août 1898, la peste a fait plus de 25.000 victimes dans le seul État de Mysore.

Divers.

Médecins Candidats au Sénat. — A l'élection sénatoriale du 2 décembre, dans la Nièvre, sur 732 inscrits, M. le Dr Beaufils rad., conseil. gén. n'a eu que 126 voix ; il n'a pas été nommé.

La Patente des Médecins. — La commission sénatoriale des patentes s'est occupée de nouvelles réclamations qui lui ont été présentées par certaines catégories de patentés. Elle a entendu notamment M. le Dr Pozzi, sénateur représentant les intérêts du corps médical. Toutes nos félicitations à notre maître et ami pour son active intervention.

Les Médecins à l'Elysée. — Le président de la République a reçu, cette semaine M. Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur général, qui vient d'être placé dans la section de réserve.

Missions scientifiques. — La mission du Dr Morisse, composée de douze personnes, vient de s'embarquer à Pauillac sur le transatlantique *Labrador*, à destination du Venezuela. Elle va étudier les forêts d'arbres et de lianes à caoutchouc et à gutta-percha du Caroni et du Bas-Orénoque, en vue de la publication du grand ouvrage sur ces essences des régions intertropicales, préparé par l'explorateur et naturaliste Charles Soller, dont le Dr Morisse fut le principal collaborateur.

Notre confrère M. le Dr Henri La Bonne, licencié ès-Sciences, dont on connaît les travaux sur l'Islande, vient d'être chargé par le ministère de l'Instruction publique d'une nouvelle mission en Transbaïkalie et au Kamtchatka.

Un Étudiant en médecine voyageur. — M. Paul Brun, étudiant en médecine de l'Université de Lyon, membre de la Société géographique de Paris est de passage en ce moment à Grenoble. Il a entrepris le tour du monde à pied. Paul Brun se dirige en ce moment sur Genève par Aix-les-Bains. Parti le 4 septembre 1897 d'Hyères, il a parcouru déjà l'Europe, l'Asie et la côte occidentale d'Afrique. A Berlin, il fut condamné à dix jours de prison pour avoir porté un brassard tricolore. A Constantinople, il reçut deux coups de casse-tête qui le laissèrent pour mort. Au Transvaal, il fut pris par les Anglais et condamné à être fusillé comme espion. Il fut délivré par Villebois-Mareuil. Repris de nouveau, il s'évada en tuant deux sentinelles anglaises. M. Paul Brun a recueili de nombreuses notes qui vont lui servir à éditer un livre très intéressant qu'il dédiera à la jeunesse des écoles de Grenoble.

Les Evadés de la Médecine. — M. le Dr Tirant, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, vient de publier une monographie très intéressante : *Excursions et Reconnaissances* (en Cochinchine).

Distinctions honorifiques. — *Légion d'Honneur.* — M. le médecin principal de la Marine Fortoul est promu officier de la Légion d'honneur. M. Waldeck-Rousseau a remis récemment la rosette d'*Officier d'instruction publique* à M. le Dr Gillet, chirurgien-dentiste ; les *Palmes académiques* à MM. les Drs Bénard, Friteau, et Laskine ; à M. Guillot, chirurgien-dentiste ; enfin, la croix du Mérite agricole à M. le Dr Sébillotte, et la médaille des épidémies à MM. les Drs Eutlitz, Fournol, Léquel et Yovn,

Une *mention honorable* a été décernée à M. le Dr Chevrier (de Reims), pour acte de courage et de dévouement.

Dans sa réunion annuelle l'Académie française a décerné un prix Montyon de 1000 francs à notre confrère M. le Dr Le Maguet pour son remarquable ouvrage sur *Le monde médical parisien sous le Grand Roi.* — Le *prix Vitet* a été décerné à notre ami M. le Dr Cazalis (Jean-Lahor) d'Aix-les-Bains.

Les Médecins et l'Escrime. — A la réunion de la Société « Le Sabre », à la salle Conté, parmi les tireurs : MM. les Drs Semelaigne, Trésorier de la Société, et Henriquez.

La Médecine au Théâtre. — On étudie à l'Odéon une pièce de MM. Alexandre Bisson et Berr de Turique : *Château historique*, comédie en trois actes. Dans la distribution, notons le rôle du Dr Dufresnois, qui sera tenu par Cornaglia.

Les Médecins devant les Tribunaux. — Mme Z..., femme d'un médecin-major, était poursuivie devant le tribunal correctionnel de Laval pour injures adressées par lettre personnelle au président du Tribunal civil à la suite d'un jugement rendu par celui-ci. Le tribunal correctionnel ayant condamné Mme Z..., à 300 francs d'amende, son mari, M. le Dr Z..., qui assistait à l'audience en tenue, se leva et s'ex-

prima en termes très vifs à l'égard du président et du tribunal. Le major sortit et se rendit au greffe, où il répéta ses propos au président, dont il était séparé par une grille. Le président envoya alors un maréchal de logis de gendarmerie inviter le major à se retirer.

Mariages de Médecins. — M. William Bas, docteur en médecine, épouse Mlle Emma Ferraris. — M. Michel-Antoine Leclère, docteur médecin, épouse Mlle Berthe-Alice Bénard. — M. le Dr Eugène Apert, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, a épousé Mlle Claire Noël. La cérémonie a eu lieu au château de Terrides. — On vient de célébrer, en l'église de Camarès (Aveyron), le mariage de M. Joseph Baumelou, Dr médecin, conseiller général de Salles-Curan, avec Mlle Madeleine Alvernhe, sœur du Dr Alvernhe nouvellement reçu. — M. Léon Barré, interne des hôpitaux, épouse Mlle Mathilde Suby, fille du bibliothécaire de la Chambre. — M. Henri Voisin, docteur en médecine, épouse Mlle Eugénie Gallet. — On célèbrera prochainement le mariage du Dr René Bonamy, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien de l'hôpital Gouin, avec Mlle Liseron Dallon-Perrens, petite-fille de M. Perrens, membre de l'Institut. — M. François Roques, médecin au 125e d'infanterie à Poitiers, avec Mlle Berthe Bonsisven. — M. Alexandre Champret, docteur en médecine, avec Mlle Marie Thomas. — M. René Savatier, médecin, avec Mlle Marie Michel, fille du professeur agrégé de l'école Turgot.

Variétés et Anecdotes.

614.52 (09)

Histoire de la Médecine : Une épidémie de Variole au VIe Siècle dans la Maison d'un roi Franc.

A lire les vieux auteurs, les médecins apprennent toujours quelque chose ! Le récit suivant, qui a trait à une épidémie de variole au VIe siècle, épidémie qui ne nous paraît pas avoir été étudiée encore par nos spécialistes, en est une preuve nouvelle.

Nous en avons eu connaissance en parcourant récemment certains passages de l'historien bien connu, Grégoire de Tours (1).

On était au mois d'août 580. L'épidémie débuta tout à coup dans la Gaule centrale et de là gagna le reste du pays. Grégoire de Tours l'appelle « Dysentericus morbus » ; mais Augustin Thierry (2) a fait, dès 1840, le diagnostic précis de « Variole maligne ». La mortalité fut effrayante, surtout pour les enfants et les jeunes personnes.

L'épidémie, après avoir frappé Paris, gagna Soissons, et la résidence royale de Braine, où le roi Hilperick (Chilpéric) fut atteint un des premiers. Son plus jeune fils, non encore baptisé, Dagobert, tomba malade; dès qu'il entra en convalescence, on le fit baptiser de suite. Son autre enfant, Chlodobert, âgé de quinze ans, fut frappé en même temps. On était en septembre, et les potions d'herbes antivénéneuses ne faisaient pas grand'chose. Sa femme, la célèbre Frédégonde, prit peur et essaya les remèdes d'odre religieux. Rien n'y fit. Dagobert mourut le premier. Chlodobert, toujours très-malade, fut alors exposé près de la tombe du saint, dans la Basilique de Saint-Médard, après avoir été conduit de Braine à Soissons. Après ce trajet de plusieurs lieues, Chlodobert agonisa le jour même à minuit. Un poète du temps, Venantius Fortunatus (1) rédigea leurs épitaphes en distiques latins.

On sait quelles furent les conséquences politiques de cette épidémie, si grave pour la maison du Roi Chilpéric; mais nous n'avons pas à refaire ici l'histoire des crimes de Frédégonde.

Ajoutons seulement,—cela paraît certain,—qu'A. Thierry n'a pas fait un faux diagnostic, car les mots : « *procedentibus erumpentibusque vesicis, decursa sanie multa liberabantur* » de Grégoire de Tours, nous paraissent à eux seuls suffisamment significatifs. M. B.

(1) Gregor. Turon. Hist. Franc., lib. V et VI, cap. XXXIV, XXXV; in *Script. rer. Gall. et Francisc.*. t. II, 252, 253, etc.

(2) A. Thierry. *Récits des Temps mérovingiens*. Paris, Garnier, 1874, t. II, 330 331.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Notre globe; par Sieurin (E.).—Paris, Schleicher, 1900, in-18.

Cet ouvrage, qui renferme près de 50 figures dans le texte, résume les données scientifiques que l'on possède sur la terre. L'auteur, après avoir ébauché l'histoire de l'origine de notre globe, décrit le relief terrestre, la mer, les côtes, les climats, les eaux douces, la faune et la flore. Le dernier chapitre est consacré à l'Homme. Les médecins feront bien de le parcourir, s'ils veulent avoir une idée générale des progrès de tous ordres réalisés dans ces derniers temps.

Excellent livre de vulgarisation.

Les Gaulois (Origines et croyances); par André Lefebvre — Paris, Schleicher, 1900, in-18.

Savant traité, qui remet les choses au point, car nos historiens classiques ont écrit sur ce sujet de véritables romans.

D'ailleurs tous ceux qui connaissent le professeur de l'Ecole

(1) Venantii Fortunati *opera omnia*. Ed. Luchi, Rome, 1786, lib. IX, cap. IV et V. [Voir les deux épitaphes et la pièce de vers (cap. II), écrite à propos de leur mort].

d'Anthropologie sont convaincus qu'il est dans le vrai. Le médecin y lira avec intérêt les passages relatifs aux Druides et à la Mythologie gauloise.

L'Electricité à l'Exposition de 1900 ; par E. Hospitalier et J.-A. Montpellier.— Paris, veuve Ch. Dunod, 1900, in-4°, 2e fascicule.

Ce deuxième fascicule est consacré la production de l'énergie électrique: mais il se borne à la description des groupes électrogènes à courant continu et est dû à M. Montpellier seul. On trouvera là la liste des groupes de la section française, qui sont au nombre de huit et celle des groupes des sections étrangères, qui sont également au nombre de huit, dont trois pour l'Angleterre. Chaque groupe est décrit avec force détails et chaque description est accompagnée de nombreuses figures, aussi belles qu'intéressantes.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro , soit près de cinquante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique et Matière médicale.....	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS
DE LA
GAZETTE MÉDICALE DE PARIS
TRANSFORMÉE (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat ; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE
Paris.— 93, boulevard Saint-Germain, VI.—Paris.

Sous Presse :

CHIRURGIE DE L'INTESTIN
Par M. JEANNEL
Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine (Prix Laborie).

2e édition considérablement augmentée. — 658 pages et 694 figures dans le texte.

Prix : 18 francs.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 615.